

Communiqué de presse

Communication des commissaires provisoires de Petroplus Holdings AG

Küsnacht-Zurich, 10 février 2012. Après avoir approuvé provisoirement le 27 janvier 2012 les requêtes de sursis concordataire de Petroplus Holdings AG et Petroplus Marketing AG, le juge du concordat compétent de Zug a décidé le 30 janvier 2012 d'accorder à la société Petroplus Tankstorage AG un sursis provisoire de deux mois. Maître Brigitte Umbach-Spahn et Maître Karl Wüthrich, avocats au cabinet Wenger Plattner, Küsnacht-Zurich, ont été désignés commissaires provisoires auprès de cette société.

Enfin, avec décision du 31 janvier 2012 le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers a accordé à la société Petroplus Refining Cressier SA un sursis provisoire de deux mois. Il a désigné Maître Brigitte Umbach-Spahn, avocat au cabinet Wenger Plattner, Küsnacht-Zürich, et Maître Vincent Jeanneret, avocat au cabinet Schellenberg Wittmer, Genève, commissaires provisoires auprès de cette société.

Pour de plus amples informations:

- Site Web des commissaires provisoires: www.sachwalter-petroplus.ch
- Filippo Th. Beck, téléphone +41 (0)43 222 38 00, fax +41 (0)43 22 38 01